

Emploi, politique sociale et santé



Brochures du Ministère
des Affaires sociales et de la Santé
2006:9fre
Helsinki, Finlande
ISSN 1236-2123
ISBN 952-00-2065-9 (PDF)



Photo ©Kari Rissa

TABLE DES MATIERES

EMPLOI, POLITIQUE SOCIALE ET SANTE

Avant-propos commun	4
Emploi et politique sociale	6
Egalité entre les hommes et les femmes	18
Politique de santé	22
Liste des événements	30
Contacts	36

AVANT-PROPOS COMMUN

Aujourd'hui, le défi principal que doit relever l'Union européenne est de renforcer la compétitivité de l'Union et d'élever le taux d'activité. La Finlande ne considère pas qu'une forte compétitivité et qu'une bonne sécurité sociale soient incompatibles. Au contraire, le système en place en Finlande et dans les autres pays nordiques montre qu'un Etat-providence solide est, en fait, un facteur de promotion de la compétitivité. La mondialisation devrait aussi être considérée comme un soutien au bien-être et à la productivité. Néanmoins, elle apporte également des défis que l'investissement dans le développement durable peut réduire. Une attention adéquate devrait être accordée à la gestion des changements induits par la mondialisation.

Les problèmes et les défis qui touchent tous les Etats membres de l'Union européenne sont semblables. Pour relever activement ces défis que la mondialisation, les

développements technologiques et le vieillissement de la population présentent, nous devons travailler pour ce que la politique de l'emploi, la politique sociale et la politique de santé, soient des outils qui soutiennent les changements sociaux. Aucun secteur en particulier ni aucun Etat membre ne peut, seul, fournir une solution suffisante. Pour gérer les changements, la coopération entre les gouvernements, les partenaires sociaux et la société civile est essentielle.

Bien que l'allongement de l'espérance de vie constitue une avancée majeure pour les sociétés européennes, les changements qu'il induit inévitablement nécessitent des mesures, de la part des Etats membres, pour régler les problèmes qui relèvent des réformes sociales, de la politique d'égalité et des questions d'immigration.

Nous croyons que la sécurité sociale, la promotion et protection globale de la santé, tout comme l'amélioration des conditions de vie au travail ainsi que la prise en considération des défavorisés, représenteront un atout clé pour l'Union.

Nous aimerions souhaiter à nos collègues travaillant à la politique de l'emploi, à la politique sociale et aux secteurs de la santé, une fructueuse coopération au cours de notre Présidence. C'est seulement en travaillant ensemble que nous obtiendrons des résultats pour faire que le futur de l'Union soit meilleur.



Tarja Filatov
Ministre du Travail



Tuula Haatainen
Ministre des Affaires sociales et de la Santé



Liisa Hyssälä
Ministre de la Santé et des
Services sociaux

EMPLOI ET POLITIQUE SOCIALE

6



REPOUDRE A LA MONDIALISATION ET AU CHANGEMENT DEMOGRAPHIQUE

Un des thèmes principaux de la Présidence finlandaise de l'Union européenne porte sur le succès de l'Europe dans la concurrence mondiale. Dans le domaine de l'emploi, de la politique sociale et de la santé, notre thème central sera de répondre au défi de la mondialisation et du changement démographique; ce thème sera également celui de la réunion informelle des ministres du Travail, des Affaires sociales et de la Santé, qui se tiendra du 6 au 8 juillet 2006, à Helsinki. La Finlande organise à titre exceptionnel cette réunion informelle entre les ministres de ces trois secteurs pour mener une discussion commune sur ce sujet. Les discussions sur ces trois secteurs seront menées en tenant compte de l'intégration de la dimension de genre.

La Commission donnera vraisemblablement une Communication sur l'évolution démographique au cours de la Présidence finlandaise. Pour relever les défis, la Présidence

finlandaise souhaite promouvoir les importants instruments politiques suivants:

» *Améliorations dans la vie professionnelle pour augmenter la productivité du travail*

Pour assurer la prospérité et le bien-être de notre continent, il faut atteindre une croissance économique durable et rapide, qui, pour sa part, nécessite un meilleur taux d'activité. Comme la population européenne vieillit, il faut accorder plus d'attention à la productivité du travail.

Pour augmenter la productivité du travail, il faut attacher plus d'importance à l'amélioration de la qualité de la vie professionnelle. La qualité du travail peut être améliorée en donnant plus d'influence aux employés. Un autre moyen pour améliorer la qualité du travail est, par exemple, le développement des méthodes de travail et de l'organisation du travail, l'objectif étant d'augmenter la satisfaction et l'engagement des employés. Ces mesures de développement soutiendront l'emploi

et encourageront les employés à rester plus longtemps dans la vie professionnelle. Cet objectif peut être atteint grâce à une coopération entre la Communauté, les Etats membres et les partenaires sociaux.

Il est important également d'échanger les meilleures pratiques pour que le plus grand nombre de lieux de travail aient accès aux mesures de développement testées et approuvées de la vie de travail.

» *Améliorer l'attractivité du travail : un moyen de prolonger la vie active*

Depuis les dix dernières années, les Etats membres de l'Union européenne font des réformes de grande envergure dans leur législation sur le transfert de revenus et les systèmes de services sociaux. Le but de ses réformes est de prolonger la vie active et de repousser le départ à la retraite. En même temps, des mesures ont été prises pour assurer l'égalité des chances et des droits aux hommes et aux femmes dans la vie professionnelle.

Parmi les mesures clés visant à repousser le départ à la retraite, sont à noter celles intégrées aux systèmes d'accumulation de pension et d'autres formes de sécurité sociale offertes aux individus et aux organisations. En plus des encouragements économiques, il faut également maintenir et améliorer la capacité de travail du personnel et promouvoir le vieillissement actif.

» *La clé : une meilleure réconciliation entre le travail et la famille*

Fonder une famille est un moment important dans la vie, lié de deux manières à la relation entre l'individu et le marché du travail. D'un côté, le moment de fonder une famille dépend de la nature des conditions de travail de l'individu, et de l'autre côté, ce moment définit la possibilité pour l'individu de rester attaché au marché du travail. Tout d'abord, il faudrait offrir à tout le monde la possibilité de fonder une famille et des conditions favorables pour cela, grâce à la coopération et à l'échange des expériences entre les Etats membres. Ensuite,



Photo © Jukka Säkkinen

il faut créer des services de soins pratiques et personnalisés, pour permettre aux parents de poursuivre leur carrière. La réconciliation de la vie professionnelle et de la vie de famille devrait être mieux soutenue par des différentes solutions alternatives et à temps partiel. Des mesures semblables pourraient être prises pour encourager les employés à s'occuper des membres âgés de leur famille. Il faudrait également faire des efforts pour encourager les hommes à participer à la vie quotidienne de la famille en tant que partenaire égal.

POLITIQUE DE L'EMPLOI

Au cours de sa Présidence, la Finlande compte ouvrir le débat sur la productivité et la qualité du travail, conformément aux décisions du Conseil européen prises au printemps dernier. La Finlande continuera également le débat sur l'équilibre entre la flexibilité et la sécurité de la vie professionnelle, ouvert pendant la Présidence autrichienne. La Présidence mettra l'accent sur les améliorations de la qualité de la vie professionnelle en tant que moyens d'augmenter le taux d'activité, d'assurer la disponibilité de la main d'œuvre, de favoriser la faculté d'adaptation dans les entreprises et d'améliorer la productivité. L'objectif est de trouver des moyens d'augmenter la productivité dans différents lieux de travail et d'échanger des expériences sur les mesures planifiées ou réalisées par les Etats membres ou les partenaires sociaux.

La compétition économique mondiale et le vieillissement de la population soulignent

l'importance des politiques actives du marché du travail. Il est de plus en plus important de favoriser la transition de la main d'œuvre des emplois de faible productivité vers les nouveaux emplois ayant une meilleure productivité.

La productivité et la qualité du travail seront à l'ordre du jour de la réunion informelle des ministres du Travail, des Affaires sociales et de la Santé, qui sera tenue à Helsinki du 6 au 8 juillet 2006, et de la réunion précédente le 6 juillet entre les partenaires sociaux et la Troïka des Présidences (la Finlande, l'Allemagne et le Portugal). Parmi les sujets examinés pour leur capacité d'augmenter la productivité du travail, le taux d'activité et la compétitivité, seront l'organisation efficace du travail et la motivation des employés, l'importance des innovations sociales sur le lieu de travail pour favoriser l'adoption des nouvelles technologies, le développement de la compétence de la main d'œuvre et une politique active du marché de travail.

Ces thèmes seront traités également au cours de la réunion informelle du Comité de l'emploi et de la conférence « Vers une meilleure productivité et de meilleurs emplois », à Espoo du 16 au 17 octobre. La conférence sera consacrée à l'identification des moyens pour profiter de l'interaction entre les différents secteurs politiques pour améliorer la productivité et la qualité du travail. D'autres sujets à traiter seront l'emploi des groupes défavorisés sur le marché du travail et les lieux de travail à faible productivité. Même si, à long terme, l'augmentation de la productivité créera de nouveaux emplois, à court terme les demandes de meilleure productivité feront monter le taux de chômage parmi les employés qui ne seront pas recrutés pour des emplois à meilleure productivité. Il faudrait attacher une importance particulière à ce groupe. Les différences, les similitudes et les influences des stratégies de l'emploi adoptées par l'UE, l'OCDE et l'OIT seront également examinées lors de la conférence.



Photo © Kari Rissa

En octobre 2006, les Etats membres fourniront à la Commission européenne leurs programmes de réforme nationaux, liés à la mise en œuvre de la stratégie de Lisbonne sur l'amélioration de la compétitivité et de l'emploi de l'Union européenne. Pendant l'automne, les Etats membres examineront et débattront sur leurs programmes de réforme au cours des examens de type « Cambridge ». La Commission adoptera son rapport annuel sur l'état d'avancement avant la fin du mois de décembre.

FONDS A LA MONDIALISATION

La Finlande cherchera à atteindre une décision qui garantira l'égalité de traitement entre chaque pays membre en ce qui concerne la création du Fonds européen à la mondialisation, pour que le Fonds puisse être opérationnel vers le début de 2007. Le fonds soutiendra le retour à l'emploi des travailleurs qui ont été licenciés en raison des répercussions de la mondialisation.

TRAVAIL DECENT

Pour créer un cadre qui augmente la productivité du travail et permet les innovations, il faut des conditions de travail décentes, aussi dans les pays en voie de développement. Les travaux effectués par l'UE, L'Organisation internationale du travail (OIT) et d'autres organisations internationales offrent aux Etats membres et partenaires sociaux de l'UE un moyen de favoriser les conditions de travail décentes, la productivité du travail et l'innovation dans les pays à faible productivité.

La Finlande voudrait ouvrir le débat sur les façons dont dispose l'UE pour favoriser le travail décent au niveau mondial, sur la base de la Communication de la Commission sur le travail décent.

L'évolution accélérée de la division internationale du travail s'est montrée difficile à gérer. Il est devenu plus facile de délocaliser les opérations de production d'un pays à l'autre, et le coût de la production a baissé. Or, les bénéfices de cette nouvelle flexibilité se distribuent inégalement. La plupart des pays en voie de développement et un nombre croissant de pays industriels développés n'ont pas su adapter leurs compétences et leur production de façon à pouvoir profiter du potentiel de travail disponible sur le marché mondial. Pour l'UE, la question essentielle est de savoir comment maintenir la compétitivité, qui s'appuie sur la compétence et l'innovation, dans une nouvelle situation, tout en préservant la qualité de la vie professionnelle.

L'interaction positive entre le travail décent et la productivité du travail est soulignée également dans le Rapport sur l'emploi 2004-2005 de l'Organisation internationale du travail et dans la Communication de la Commission sur le travail décent. Le travail décent est également une des questions traitées dans le rapport de la Commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation, présidée par Mme Tarja Halonen, Présidente de la Finlande.

LEGISLATION DU TRAVAIL

L'objectif principal de la Finlande en ce qui concerne la réglementation de la vie professionnelle est la révision de la directive sur le temps de travail. Dans le cadre global, il est important d'accepter une réglementation qui contribue à assurer la suffisance des médecins dans les Etats membres.

Au cours de la Présidence finlandaise, la Commission publiera un livre vert sur l'avenir de la législation du travail. Parmi les

sujets traités dans le document, il y aura les nouvelles formes de travail et la flexicurité du marché du travail. La Finlande vise à donner aux Etats membres et aux partenaires sociaux européens l'occasion d'échanger des points de vue sur ce thème.

Au cours de la Présidence finlandaise, le débat sur la surveillance des conditions d'emploi des travailleurs détachés se poursuivra. Au mois d'avril de cette année, la Commission a donné des orientations pour l'application de la directive sur le détachement des travailleurs.

Pour améliorer la position des travailleurs intérimaires en Europe, la Finlande compte ouvrir la discussion sur une possible nouvelle proposition de la Commission pour une directive sur le travailleurs temporaires. L'objectif est d'offrir aux travailleurs intérimaires la protection la plus uniforme possible dans tous les Etats membres.





Photo © Kari Rissa

SECURITE ET SANTE AU TRAVAIL

Au cours de la Présidence finlandaise, une proposition de directive modifiant et simplifiant les procédures des directives sur la santé et la sécurité au travail existantes sera très probablement à l'ordre du jour. Selon le projet de proposition de la Commission, les Etats membres doivent, tous les cinq ans, rédiger un rapport à la Commission sur la mise en œuvre pratique de la directive-cadre sur la santé et la sécurité au travail ainsi que des directives spécifiques adoptées en vertu de celle-ci. La Finlande veut favoriser une législation simplifiée sur la santé et la sécurité au travail et assurer une discussion et adoption rapide de la proposition de directive.

Au cours de la Présidence, la Commission donnera une Communication sur la nouvelle stratégie communautaire de la santé et de la sécurité au travail 2007–2012. La Finlande poursuivra avec détermination la préparation et la mise en œuvre de la stratégie.

PROTECTION SOCIALE

Au mois de mars 2006, les Etats membres de l'UE ont approuvé le modèle d'opération rationalisé conforme à la méthode ouverte de coordination pour la coopération dans le domaine de la protection sociale et de la cohésion. Les Etats membres remettront à la Commission un rapport commun 2006-2008 sur la pauvreté et l'exclusion sociale, les pensions et les soins de santé et les soins de longue durée d'ici à la mi-septembre. Il faudrait attacher de l'importance à la réalisation des objectifs de la stratégie de Lisbonne et à l'identification des méthodes de travail plus efficaces et plus efficientes au niveau national.

De plus, il faut prêter autant d'attention à l'emploi et aux questions économiques et sociales lors de la préparation nationale de la stratégie de Lisbonne. La croissance économique et les finances publiques doivent avoir de solides fondations pour que nous puissions favoriser la cohésion sociale. Il devrait être

généralement reconnu que la cohésion sociale soutient la croissance économique. L'inclusion sociale doit rester l'une des pierres angulaires de la stratégie de Lisbonne à l'avenir également.

Au cours de la Présidence finlandaise, une conférence au sommet sur la protection sociale sera tenue du 9 au 10 novembre sous le titre « EU's Evolving Social Policy and National Models – Seeking a New Balance ». La conférence se concentrera sur les possibilités et conditions supplémentaires de la coopération européenne dans le domaine de la politique sociale et sur la recherche d'un équilibre entre les modèles nationaux.

La Commission a nommé l'année 2006 l'année européenne de la mobilité des travailleurs. Parmi les mesures qui visent à favoriser ce thème, au cours de la Présidence finlandaise de l'Union européenne, est la suppression des obstacles législatifs à la liberté de mouvement. Des mesures qui vont être discutées sont, entre autres, la coordination des

systèmes de sécurité sociale et la portabilité des droits à pension complémentaire.

Le Règlement 883/2004 du Conseil sur la coordination des systèmes de sécurité sociale remplacera l'actuel Règlement de coordination 1408/71. La Commission a publié sa proposition de Règlement fixant les modalités d'application le 31 janvier 2006. Les titres I et II (Dispositions générales et Détermination de la législation applicable) ont été discutés pendant la Présidence autrichienne. Au cours de la Présidence finlandaise, les discussions se poursuivront à partir du titre III (Dispositions applicables aux prestations) et tout sera fait pour que le chapitre IV (Pensions) soit traité. La proposition pour l'annexe XI au Règlement 883/04 contient les dispositions d'application spécifiques des législations des Etats membres. La Finlande compte continuer la discussion sur la proposition parallèle au Règlement fixant les modalités d'application. L'objectif de la Finlande est de fixer une démarche générale partielle au Conseil EPSCO.

La proposition de directive de la Commission sur la portabilité des droits à pension complémentaire concerne le droit de préserver les pensions complémentaires aux régimes de pension statutaire après le terme d'un contrat d'emploi. L'objectif est de favoriser la liberté de mouvement des personnes en supprimant les obstacles à la mobilité, que les actuels régimes de pension complémentaires peuvent entraîner. Les questions principales non résolues ont été analysées dans le rapport sur le progrès de la Présidence autrichienne. Par la suite, les discussions porteront sur la recherche d'un équilibre entre les droits des employés et sur la sauvegarde du fonctionnement des régimes de pension complémentaires. La Finlande cherchera à obtenir des solutions alternatives aux questions principales qui restent, à ce jour, ouvertes. L'objectif est de mener un débat politique et, si possible, atteindre un accord politique au Conseil EPSCO.

Un programme spécifique pour combattre la violence (Daphné) a été proposé dans le cadre du programme général Droits fondamentaux et justice pour 2007-2013. Cette proposition sur un programme anti-violence sera discutée dans le cadre de la politique sociale au cours de la Présidence finlandaise, l'objectif étant d'achever les discussions.

INCLUSION SOCIALE

Le but du programme d'action de l'UE contre l'exclusion sociale a été de soutenir la coopération entre les Etats membres dans leurs efforts pour comprendre la pauvreté et l'exclusion sociale, et de permettre l'échange d'information et d'experts. Dans le cadre de la méthode ouverte de coordination, des évaluations par les pairs, des recherches et des séminaires ont été organisées et différents projets de développement ont été subventionnés. Les organisations nationales et européennes et leurs réseaux ont contribué d'une façon significative à la mise en œuvre du programme.

Un élément important du plan d'action ont été les conférences de table ronde organisées chaque année avec la Présidence de l'UE et la Commission. Au cours de la Présidence finlandaise, la cinquième table ronde sur la pauvreté et l'exclusion se tiendra à Tampere les 16 et 17 octobre 2006 et sera, en même temps, la dernière conférence de la période de programmation. Même si les yeux seront déjà tournés vers la nouvelle période de programmation du plan d'action, il faudra également évaluer les résultats obtenus par le passé.

L'AVENIR DES SERVICES SOCIAUX

La formulation de la directive sur les services a suscité un débat animé sur les services sociaux. A la fin du mois d'avril, la Commission a publié une Communication sur les services sociaux d'intérêt général, dans laquelle elle a tenté de définir les services sociaux ainsi que les services d'intérêt général à caractère économique et non économique, et d'identifier

des critères pour évaluer les services d'intérêt général.

Pour les Etats membres, aucune réforme législative n'est présentée; au lieu de cela, la Commission leur propose un cadre pour définir les opérations d'intérêt général et les activités financières en tenant compte des objectifs et la jurisprudence de l'Union. Le cadre reste partiellement ouvert et sera défini plus en détail lors des consultations de la Commission avec les différentes parties intéressées, utilisateurs de services et Etats membres.

Pour la Finlande, il semble nécessaire de clarifier les objectifs de la discussion sur les services sociaux d'intérêt général menée actuellement au sein de l'Union européenne. Il serait opportun de préciser la relation entre les pouvoirs nationaux de prise de décision et la législation communautaire sur les services sociaux et de santé, surtout en ce qui concerne l'application du droit communautaire du mar-

ché intérieur et de la concurrence. Avant de se mettre d'accord sur des actions futures, il faut clarifier les concepts de services sociaux et étudier les interrelations entre les différentes initiatives.



Photo © Tea Reijomaa

EGALITE ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES



LES FEMMES ET LE POUVOIR

Elever le taux d'activité des femmes est un composant essentiel pour mettre en œuvre les objectifs de la stratégie de Lisbonne et pour améliorer la compétitivité de l'Europe. Dans de nombreux pays d'Europe, les femmes sont sous-représentées sur le marché du travail et travaillent souvent à temps partiel. Le vieillissement de la population est un autre facteur de pression visant à inclure les femmes plus massivement dans la population active. Pour poursuivre ces objectifs, il est crucial que les femmes soient également représentées dans les organes de prise de décision tout comme dans la vie politique et économique.

La Présidence finlandaise de l'UE et le 100ème anniversaire des droits universels de vote et d'éligibilité aux élections, en Finlande, coïncident en 2006. La Finlande veut célébrer cette coïncidence significative en organisant une réunion informelle des ministres de l'UE responsables de l'égalité entre les sexes, à Helsinki, les 6 et 7 octobre 2006, sur le thème « Les femmes et le pouvoir ». L'objectif de la Présidence est d'apporter de nouveaux contenus au débat actuellement en cours au sein de l'Union européenne concernant la participation des femmes aux prises de décision politique et économique. Les sujets du débat comprennent des exemples de mesures nationales telles que les quotas établis pour promouvoir une participation paritaire dans la prise de décision politique, ou les défis et mesures contenus dans les programmes gouvernementaux pour promouvoir la participation des femmes aux prises de décision économique.

LES HOMMES ET L'EGALITE ENTRE LES SEXES

Les hommes et l'égalité entre les sexes constitue un nouveau thème de la politique d'égalité entre les sexes, dont la portée va croissant en ce XXIème siècle. La relation entre les hommes et l'égalité entre les sexes est principalement comprise dans le contexte de conciliation entre vie professionnelle et vie privée. La conférence abordera ce thème sous un angle plus large. L'attention principale portera sur la politique, sur ce qui a été accompli et ce qui devrait être fait en ce qui concerne les hommes et l'égalité entre les sexes. Toutes les questions de politique paritaire peuvent être évaluées sous l'angle de leur rapport aux hommes. Le but de la conférence est de faire avancer la discussion sur la conciliation entre la vie professionnelle et la vie privée, sur la santé, la violence, et sur la ségrégation en matière d'éducation, en référence au thème central.



Photo © Jukka Säkkinen

La Finlande accueillera une conférence d'experts sur le thème « Les hommes et l'égalité entre les sexes » les 5 et 6 octobre 2006. L'objectif est de lancer et d'élargir la discussion sur l'égalité dans les différents Etats membres, et, au niveau de l'Union européenne, d'accorder plus d'attention aux hommes dans la discussion. Axer la réflexion sur les actes et les attitudes des hommes permettra, par la même occasion, d'améliorer la position des femmes. Une attention particulière devrait aussi être accordée aux problèmes qui touchent les hommes en particulier.

Il n'existe pas de grandes orientations politiques sur ce sujet au niveau de l'UE. Le but de la Présidence finlandaise est de produire des conclusions du Conseil sur la base des résultats de la conférence.

INSTITUT EUROPEEN POUR L'EGALITE ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

La promotion de l'égalité nécessite une vaste base de connaissances et un échange de l'information entre différentes parties. L'institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes, actuellement en cours de création, apportera son soutien aux organes de l'UE, particulièrement à la Commission et aux Etats membres, dans la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes dans les domaines qui relèvent de la compétence de la Communauté. L'établissement de l'Institut soutiendra le travail des organes de l'UE pour l'égalité entre les hommes et les femmes et rendra également plus efficace le travail au niveau national.

L'ouverture de l'Institut est prévue pour le début de 2007. L'objectif de la Finlande est de suivre le calendrier prévu.

SUIVI DE LA PLATE-FORME D'ACTION DE BEIJING

La réussite de la mise en œuvre de la plate-forme d'action de Beijing pour améliorer la situation des femmes sera suivie de près grâce à des indicateurs d'égalité qui seront déterminés chaque année au niveau de l'UE. A l'automne 2006, la Finlande développera des indicateurs selon le thème: égalité et mécanismes institutionnels.

L'objectif est de développer des indicateurs qui soient comparables et qui produisent de la valeur ajoutée, et ainsi fassent progresser le développement et l'évaluation de la politique d'égalité entre les hommes et les femmes. L'objectif de la Présidence est de produire des conclusions du Conseil sur ce thème.



Photo © Kari Rissa

POLITIQUE DE SANTE

22



Une discussion horizontale et une approche trans-sectorielle sont des dénominateurs communs durant la Présidence finlandaise. Cette approche a donné de bons résultats dans la politique nationale de santé de la Finlande. L'UE a un mandat clair pour promouvoir la santé et pour prendre en compte les effets sur la santé dans toutes ses politiques en accord avec l'article 152 du Traité. Pour la promotion de la santé, il est crucial que les différentes institutions de l'UE coopèrent avec efficacité et efficacité.

La santé est une valeur en soi, mais aussi un moteur important de la croissance économique. C'est le moment pour les ministres chargés du dossier de la santé de prendre part à la discussion européenne sur le défi posé par la mondialisation et le changement démographique. La promotion de la santé contribue à l'amélioration de la capacité de travail et de la qualité de la vie professionnelle, qui sont d'une importance majeure pour le prolongement de la vie professionnelle. L'environnement de travail a un effet majeur sur le bien-être individuel aussi bien pour la santé physique que mentale.

LA SANTE DANS TOUTES LES POLITIQUES

La Présidence finlandaise fera en sorte que l'évaluation des effets sur la santé et l'intégration des aspects relatifs à la santé dans toute prise de décision seront des priorités clés dans le domaine de la santé publique. La santé dans toutes les politiques est une approche importante car les décisions prises dans différents secteurs politiques auront un effet sur les déterminants de la santé et ainsi, la santé générale de la population. En outre, les facteurs risques de nombreuses maladies majeures sont largement les mêmes. Une action trans-sectorielle cohérente nous permettra d'améliorer la santé de la population sur le long terme, souvent sans nécessiter d'investissements supplémentaires. Par exemple, les décisions sur l'alcool peuvent avoir un effet sur la consommation qui influera sur la santé et les conditions sociales.

Durant la Présidence, la Finlande organisera une conférence de haut niveau « La santé dans toutes les politiques ». Cette conférence se tiendra à Kuopio les 20 et 21 septembre 2006. Basée sur les résultats de la conférence, une proposition de conclusions sera préparée pour le Conseil EPSCO.

PROGRAMMES DE SANTE PUBLIQUE ET DE PROTECTION DES CONSOMMATEURS

Dans le domaine de la santé publique et de la politique des consommateurs, la base de la prise de décision de l'Union est d'améliorer les compétences des citoyens pour pouvoir prendre de meilleures décisions sur leur santé et leurs comportements de consommateur. Les programmes de l'UE dans ces domaines visent à une meilleure sensibilisation des citoyens sur leur santé et sur leurs intérêts en tant que consommateur, et à la prise en compte de ces intérêts dans la prise de décision de la Communauté.

Selon la proposition de la Commission de 2005, les programmes de santé publique et de la politique des consommateurs devaient être combinés. Néanmoins, le Parlement européen, dans son opinion, a proposé que deux programmes séparés perdurent. De plus, le programme sera mis en œuvre avec un financement nettement plus réduit que celui originellement prévu. De ce fait, la Commission a fait une proposition modifiée de programme de la santé et de la protection des consommateurs pour 2007-2013. Pour le programme de santé publique, trois objectifs principaux ont été déterminés: améliorer la protection de la santé des citoyens, promouvoir la santé tout

en soutenant la croissance de la prospérité et de la solidarité et diffuser l'information sur la santé. La proposition souligne l'importance de se concentrer sur les déterminants de la santé plutôt que sur une approche orientée sur les maladies. Les rapports et les comparaisons qui portent sur les systèmes de santé ont été combinés à d'autres mesures, et le soutien financier prévu a été réduit en cours de processus.

La Finlande vise à mener à terme la première lecture du programme de santé publique et à aboutir à un accord politique au Conseil.



PREVENTION ET LUTTE CONTRE LES MALADIES TRANSMISSIBLES

En 2005, l'Assemblée de l'OMS a adopté le règlement sanitaire international révisé pour prévenir, se protéger, contrôler et fournir une action de santé publique contre la propagation internationale des maladies. Ces règlements définissent les rôles de l'OMS et des Etats membres lors de la détection et de la notification d'une menace. Un des éléments clés de la réforme a été que l'obligation de notification ne se limite pas à certaines maladies identifiées.

L'information relative à la préparation à une pandémie dans les Etats membres de l'UE continuera à être échangée avec le Centre européen de lutte contre les maladies contagieuses. Un des sujets de coopération actuels est la

possibilité de fonder un stock européen commun d'antiviraux qui servirait de réserve pour compléter les stocks des Etats membres en cas d'épidémie. L'UE collaborera étroitement avec l'OMS pour prévenir les pandémies.

L'UE apporte un soutien significatif dans la lutte continue contre le VIH/SIDA dans l'UE, les pays voisins et au niveau mondial. La Finlande examinera ce sujet dans divers contextes, comme le sommet ASEM6 et la réunion commune des secteurs sociaux, de santé et de police sur la politique des drogues «Moving Forward Together» les 6 et 7 septembre 2006. La priorité de la politique des drogues est de renforcer la coopération avec les pays voisins d'Europe de l'Est.

PRODUITS PHARMACEUTIQUES ET DISPOSITIFS MEDICAUX

La Présidence finlandaise continuera à examiner les initiatives législatives, telles que la proposition de Règlement concernant les médicaments de thérapie innovante et la révision de la directive sur les dispositifs médicaux.

L'élément essentiel de la proposition de Règlement concernant les médicaments de thérapie innovante est que les produits d'ingénierie tissulaire humaine seront soumis, à côté des produits de thérapie génique et de thérapie cellulaire somatique, à la procédure d'autorisation de mise sur le marché des médicaments. Le Groupe « Produits pharmaceutiques et dispositifs médicaux » du Conseil et le Conseil EPSCO discuteront sur ce sujet. La Présidence finlandaise cherchera à atteindre un accord politique au Conseil.

Le but de la révision de la directive sur les dispositifs médicaux est de simplifier la réglementation et d'améliorer la sécurité des dispositifs en renforçant les conditions d'entrée sur le marché. La proposition nécessitera une réflexion sur les restrictions liées à la proposition, surtout en ce qui concerne les matériaux d'origine biologique. La Présidence finlandaise vise à l'adoption de la Directive lors de la première lecture au Conseil.

Le Forum pharmaceutique se réunira au cours de la Présidence finlandaise. Le Forum cherchera à définir une orientation stratégique pour le travail effectué après le groupe de réflexion G10 sur les produits pharmaceutiques et la compétitivité. La réunion ministérielle qui se tiendra à la fin du mois de septembre examinera le suivi du processus G10, les investissements dans la recherche et l'information des patients.

MODE DE VIE SAIN

(recommandations sur le tabac, l'alcool, l'alimentation et l'activité physique)

Promouvoir une alimentation saine et l'activité physique, prévenir et combattre les effets nocifs de l'alcool et du tabac sont des éléments clés dans l'effort pour établir des modes de vie plus sains dans les Etats membres de l'UE. Durant sa Présidence, la Finlande veut faire avancer la discussion sur ces questions.

En publiant un livre vert «Promouvoir une alimentation saine et l'activité physique», la Commission a lancé un processus de consultation ouverte dans le but de clarifier les mesures disponibles à la Communauté pour promouvoir une alimentation saine et l'activité physique. Le Conseil et la Commission étudieront les actions supplémentaires appropriées dans le courant de cette année.

Cette année, la Commission doit également publier une communication sur la

stratégie de l'UE sur l'alcool pour combattre les effets nocifs de l'alcool. L'alcool est une question qui touche le bien-être de l'ensemble de la société dans tous les Etats membres.

La première conférence des parties appliquant la convention-cadre pour la lutte antitabac de l'OMS s'est tenue à Genève en 2006. Durant cette réunion, une décision a été prise pour préparer des protocoles additionnels pour prévenir le commerce illicite de produits du tabac, pour interdire la publicité transfrontalière et les ventes promotionnelles, ainsi que pour préparer des instructions pour la protection contre l'exposition involontaire à la fumée de cigarette. Un accord a été conclu en ce qui concerne l'étude et la mesure des éléments contenus dans les produits du tabac et leurs produits de combustion. La prochaine conférence des parties se tiendra durant la première moitié de 2007. La Présidence finlandaise fera tout pour aider à la mise en

œuvre de ces objectifs agréés. Une décision sera prise sur la base de la nouvelle proposition de la Commission d'élargir le mandat des négociations.

SANTÉ MENTALE

Durant la Présidence finlandaise de 1999, la santé mentale a été introduite dans l'agenda de santé publique de la Communauté. La Commission a publié un livre vert sur la santé mentale en octobre 2005. Il précisait un certain nombre de mesures au niveau européen pour promouvoir la santé mentale de la population. Cette publication a lancé un processus de consultation ouverte dont le résultat servira de base à la publication d'une communication de la Commission sur la santé mentale durant la Présidence finlandaise. Le but est de soumettre un rapport de suivi au Conseil EPSCO.



Photo © Tea Reijmaa

LISTE DES EVENEMENTS DU 1^{ER} JUILLET AU 31 DECEMBRE 2006

Date	Événement	Lieu	Organisateur
» REUNIONS DU CONSEIL 30 novembre – 1 décembre	Conseil Emploi, Politique sociale, Santé et Consommateurs	Bruxelles	Ministère des Affaires sociales et de la Santé, Ministère du Travail
» REUNIONS MINISTERIELLES INFORMELLES 6-8 juillet	Réunion informelle des Ministres du Travail, des Affaires sociales et de la Santé	Helsinki	Ministère du Travail, Ministère des Affaires sociales et de la Santé, Secrétariat de la Présidence finlandaise de l'UE
6-7 octobre	Réunion informelle des Ministres chargés d'égalité des femmes et des hommes	Helsinki	Ministère des Affaires sociales et de la Santé, Secrétariat de la Présidence finlandaise de l'UE
» REUNIONS AU SOMMET 10-11 septembre	Sommet ASEM-6 (Asie-Europe)	Helsinki	Secrétariat général du gouvernement, Ministère des Affaires étrangères
20 octobre	Sommet social tripartite	Lahti	Secrétariat général du gouvernement
20 octobre	Sommet informel des Chefs d'États et de gouvernement	Lahti	Secrétariat général du gouvernement
14-15 décembre	Conseil européen	Bruxelles	Secrétariat général du gouvernement
» CONFERENCES 6-7 septembre	«Moving forward Together» : Conférence européen sur la politique des drogues	Turku	Ministère des Affaires sociales et de la Santé, Ministère de l'Intérieur, Secrétariat de la Présidence finlandaise de l'UE, STAKES, Police judiciaire centrale, Commission européenne

Date	Événement	Lieu	Organisateur
» CONFERENCES			
20-21 septembre	Conférence sur la Santé dans Toutes les Politiques	Kuopio	Ministère des Affaires sociales et de la Santé, STAKES, Institut national de santé publique, Direction nationale de la médecine du travail, OMS, Secrétariat de la Présidence finlandaise de l'UE, Commission européenne
5-6 octobre	Conférence sur les hommes et l'égalité entre les sexes	Helsinki	Ministère des Affaires sociales et de la Santé, Commission européenne
16-17 octobre	Conférence sur l'emploi : « Vers une meilleure productivité et de meilleurs emplois »	Espoo	Ministère du Travail, Commission européenne
16-17 octobre	Cinquième Table ronde européenne sur la pauvreté et l'exclusion	Tampere	Ministère des Affaires sociales et de la Santé, STAKES, EAPN, Fédération finlandaise pour la Sécurité Sociale et la Santé, Commission européenne
6-7 novembre	« Taking the Steps: Education and Training 2010: Improving Lifelong Guidance Policies and Systems »	Jyväskylä	Ministère de l'Éducation, Ministère du Travail, Commission européenne
9-10 novembre	Conférence d'experts: « EU's Evolving Social Policy and National Models – Seeking a New Balance »	Helsinki	Ministère des Affaires sociales et de la Santé, Commission européenne
16-17 novembre	Conférence du Fonds social européen	Saariselkä	Ministère du travail, Commission européenne, Autorité de gestion polonaise du Fonds social européen
22 ou 23 novembre	Séminaire sur la responsabilité sociale des entreprises	Bruxelles	Ministère du Commerce et de l'Industrie, Ministère du Travail, Commission européenne

Date	Événement	Lieu	Organisateur
» REUNION TECHNIQUES ET INSTITUTIONNELLES			
6-7 juillet	Autorités compétentes pour dispositifs médicaux	Tampere	Agence nationale du médicament
4-5 septembre	Comité de médicaments vétérinaires (CVMP+CMD(v))	Helsinki	Agence nationale du médicament
6-7 septembre	Réunions des chefs des Agences des médicaments	Helsinki	Agence nationale du médicament
13-15 septembre	Conférence internationale « Design for All »	Rovaniemi	STAKES
14-15 septembre	« Research Benefits for Ageing Population: Dissemination Conference for European Research Results »	Helsinki	STAKES, Commission européenne
14-15 septembre	« Nanotechnologies : Safety for Success »	Espoo	Ministère des Affaires sociales et de la Santé, Technopolis Ventures Ltd.
22-23 septembre	Réunion des chefs des services dentaires européens (CECDO)	Helsinki	Ministère des Affaires sociales et de la Santé, Commission européenne
25-26 septembre	Réunion du groupe de haut niveau sur l'égalité des hommes et des femmes	Helsinki	Ministère des Affaires sociales et de la Santé, Commission européenne
2-3 octobre	« The Future of Employment in Social Care in Europe »	Helsinki	Direction nationale de la médecine du travail, STAKES, European Foundation
4 octobre	Pré-séminaire « Men and Families »	Helsinki	The Family Federation
10-11 octobre	Comité des médicaments à usage humain (CHMP+COMP+CMD(h))	Helsinki	Agence nationale du médicament
12-13 octobre	Réunion: Chief Nursing Officers (CNO)	Helsinki	Ministère des Affaires sociales et de la Santé, Commission européenne
12-13 octobre	Réunion des Directeurs généraux de la santé publique (CMO)	Helsinki	Ministère des Affaires sociales et de la Santé, Commission européenne
12-13 octobre	Réunion MISSOC (Mutual Information System on Social Protection)	Helsinki	Ministère des Affaires sociales et de la Santé, Commission européenne
12-13 octobre	Séminaire européen: « Healthy Ageing »	Helsinki	Folkhälsans Förbund
17-18 octobre	Réunion informelle du comité de l'emploi	Espoo	Ministère du Travail
17-18 octobre	Conférence «Social Rights and Market Freedoms – Is Better Balance Possible?»	Tampere	Fédération finlandaise pour la Sécurité Sociale et la Santé, Plateforme des ONG européennes du secteur social.

Date	Événement	Lieu	Organisateur
» REUNION TECHNIQUES ET INSTITUTIONNELLES			
18-21 octobre	Réunion du réseau européen des villes-santé de l'OMS : Local Governments for Health and Equity	Turku	STAKES, ville de Turku
23-24 octobre	Réunion du comité des Hauts responsables de l'inspection du travail (CHRIT)	Helsinki	Ministère des Affaires sociales et de la Santé, Commission européenne
25-26 octobre	Haut comité de la santé	Helsinki	Ministère des Affaires sociales et de la Santé, Commission européenne
6-7 novembre	Réunion du réseau pour le système mutuel d'Information sur les Politiques de l'Emploi (MISEP)	Hämeenlinna	Ministère du Travail, Commission européenne
6-7 novembre	Conférence « Methodological Workshop on Comparative EU-Statistics on Income and Living Conditions: Issues and Challenges »	Helsinki	Institut national des études statistiques, Eurostat
8 novembre	Réunion du Comité de la protection sociale	Helsinki	Ministère des Affaires sociales et de la Santé, Commission européenne
21 novembre	Réunion du groupe intergouvernemental permanent, L'Europe de l'enfance	Helsinki	Ministère des Affaires sociales et de la Santé, Commission européenne
22-24 novembre	Réunion conjointe des autorités compétentes pour les substances chimiques nouvelles et existantes	Helsinki	Ministère des Affaires sociales et de la Santé, Commission européenne
23-24 novembre	Réunion des directeurs des instituts nationaux de santé publique de l'UE	Helsinki	Institut national de santé publique
29-30 novembre	Réunions des chefs des Agences des médicaments	Helsinki	Agence nationale du médicament
4-5 décembre	Réunion des Directeurs généraux de l'Emploi	Lahti	Ministère du Travail, Commission européenne
4-5 décembre	Conférence « Pensioner Poverty »	Helsinki	STAKES, European Centre for Social Policy and Research, Institut d'assurances sociales de Finlande, Centre national des retraites du travail, Commission européenne
11-12 décembre	Conférence « Restorative Justice in the European Judicial Area – Current Practice and Future Strengthening of Networking »	Helsinki	Ministère de la Justice, Ministère des Affaires sociales et de la Santé, Advisory Committee for Victim-Offender Mediation

Date	Événement	Lieu	Organisateur
<p>» AUTRES EVENEMENTS ORGANISES DU 1^{ER} JUILLET AU 31 DECEMBRE 2006 ET UNE CONFERENCE ORGANISEE LES 29 ET 30 JUIN 2006, AVANT LE DEBUT DE LA PRESIDENCE FINLANDAISE DE L'UE</p>			
29-30 juin	Conférence « Health in the World of Work »	Espoo	Ministère des Affaires sociales et de la Santé, Direction nationale de la médecine du travail
3-5 juillet	Conseil économique et social des Nations Unies, segment de haut niveau "Créer un environnement aux niveaux national et international propice au plein emploi et au travail décent pour tous, et son impact sur le développement durable"	Genève	Conseil économique et social des Nations Unies
3-5 septembre	Rencontre Asie-Europe des Ministres du Travail et de l'Emploi	Potsdam	Allemagne
29 septembre	Forum pharmaceutique	Bruxelles	Commission européenne
13-14 novembre	Processus de Barcelone : Réunion ministérielle consacrée au rôle des femmes	Istanbul	Ministère des Affaires étrangères, Ministère des Affaires sociales et de la Santé
30 novembre	«The European Day of Patients' Rights »	Bruxelles	Active Citizenship Network
4-5 décembre	Conférence sur le Travail décent	Bruxelles	Commission européenne
11-12 décembre	Conférence de clôture de l'année européenne de la mobilité des travailleurs	Lille	France, Commission européenne
14 décembre	Conférence européenne « CPD Improving Health Care»	Luxembourg	Comité Permanent des Médecins Européens

Abréviations

EAPN = European Anti Poverty Network

OMS = Organisation mondiale de la Santé

STAKES = Centre national de recherche et de développement pour les affaires sanitaires et sociales

Photo © Kalevi Koskela



CONTACTS



MINISTÈRE DES AFFAIRES
SOCIALES ET DE LA SANTÉ
Finlande

Mme Pirjo Pietilä
Attachée à la Présidence de l'UE
(Politique sociale)
Tél. +358 9 160 74621
Fax +358 9 650 442
E-mail: eu2006@stm.fi

M. Tuomas Leppo
Attaché à la Présidence de l'UE
(Santé)
Tél. +358 9 160 74203
Fax +358 9 650 442
E-mail: eu2006@stm.fi

Mme Barbro Söderlund
Attachée de presse
Tél. +358 9 160 73124
Fax +358 9 160 74328
E-mail: eu2006@stm.fi



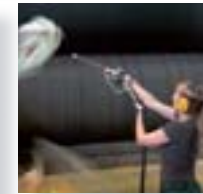
MINISTÈRE DU TRAVAIL

Mme Anna Bruun
Attachée à la Présidence de l'UE
Tél. + 358 10 60 48014
Fax +358 10 60 48013
E-mail: eu2006@mol.fi

M. Mikko Myller
Attaché de presse
Tél. + 358 50 396 0074
Fax +358 10 60 48059
E-mail: mikko.myller@mol.fi



Toutes les photos sur la vie professionnelle dans cette brochure sont issues d'un concours organisé dans le cadre de la campagne Safe Start réalisée par l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail.





MINISTÈRE DES AFFAIRES
SOCIALES ET DE LA SANTÉ
Finlande

Adresse postale: BP 33,
FI-00023 GOUVERNEMENT
FINLANDE
Visiteurs: Meritullinkatu 8, 00170 Helsinki
Téléphone: +358 9 160 01
Télécopie: +358 9 160 74126 (enregistrement),
E-mail: eu2006@stm.fi
E-mail personnels: prénom.nom@stm.fi
www.stm.fi



MINISTÈRE DU TRAVAIL

Adresse postale: BP 34,
FI-00023 GOUVERNEMENT
FINLANDE
Visiteurs:
Eteläesplanadi 4, Mikonkatu 4, Helsinki
Téléphone: +358 10 60 4001
(depuis la Finlande 010 60 4001)
Télécopie: +358 10 60 48990
(depuis la Finlande 010 60 48990)
E-mail: eu2006@mol.fi
E-mail personnels: prénom.nom@mol.fi
www.mol.fi